

La Ferté Bernard, le 24 mai 2022

Monsieur Xavier NIEL  
Maire de Cherre-Au  
Mairie de Cherre-Au  
31 Rue Princesse Alice de Monaco

72400 CHERRE-AU

**Objet : notification de la modification simplifiée**

Pièce jointe : notice de présentation des modifications

Monsieur le Maire,

La Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise a prescrit le 27 octobre 2021 la modification simplifiée de son PLUi.

En votre qualité de Maire d'une commune concernée par la modification simplifiée, j'ai l'honneur de vous notifier le projet de modification simplifiée.

Votre commune est intéressée au titre d'une correction du règlement écrit pour les zones A Urbaniser Economiques. Les ICPE y seront autorisées sans équivoque. S'il s'agit d'une disposition générale du règlement, Cherré-Au suit cette modification de près car elle conditionne le projet logistique GLP au Coutier.

Vous pouvez me faire part de vos observations par courrier dans les 40 jours suivants cette notification.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire. Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

Didier REVEAU

*Bien à toi*

La Ferté Bernard, le 24 mai 2022

Monsieur Guy CHEVAUCHER  
Maire de Dehault  
Mairie de Dehault  
2 impasse de la Mairie

72400 DEHAULT

**Objet : notification de la modification simplifiée**

Pièce jointe : notice de présentation des modifications

Monsieur le Maire,

La Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise a prescrit le 27 octobre 2021 la modification simplifiée de son PLUi.

En votre qualité de Maire d'une commune concernée par la modification simplifiée, j'ai l'honneur de vous notifier le projet de modification simplifiée.

Votre commune est intéressée au titre d'une correction de zonage pour votre zone A Urbaniser (AU). Vous bénéficierez de son basculement en 1AU, car son approbation en 2AU résulte d'une erreur.

Vous pouvez me faire part de vos observations par courrier dans les 40 jours suivants cette notification.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire. Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

Didier REVEAU

*Si on te*

La Ferté Bernard, le 24 mai 2022

Monsieur Dominique EDON  
Maire de La Chapelle-st-Remy  
Mairie de La Chapelle-st-Remy  
2 Rue des Lilas

72160 LA CHAPELLE ST REMY

**Objet : notification de la modification simplifiée**  
Pièce jointe : notice de présentation des modifications

Monsieur le Maire,

La Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise a prescrit le 27 octobre 2021 la modification simplifiée de son PLUi.

En votre qualité de Maire d'une commune concernée par la modification simplifiée, j'ai l'honneur de vous notifier le projet de modification simplifiée.

Votre commune est intéressée au titre d'une correction de zonage pour la parcelle C 1358. Son propriétaire bénéficiera de son basculement en zone Agricole, car son approbation en Naturelle Protégée (Np) résulte d'une erreur.

Vous pouvez me faire part de vos observations par courrier dans les 40 jours suivants cette notification.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire. Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

*D. Réveau*

Le Président,



Didier REVEAU